

25 FEB 2015

N°159/15



**ENPI
CBCMED**
CROSS-BORDER COOPERATION
IN THE MEDITERRANEAN



CoNISMa
Consorzio Nazionale
Interuniversitario
per le Scienze del Mare



INSTM



Programme funded by the
EUROPEAN UNION

COOPERATION TRANSFRONTALIERE DANS LE CADRE DE

L'INSTRUMENT EUROPEEN DE VOISINAGE ET DE PARTENARIAT (IEVP)

« Risk Monitoring, Modelling and Mitigation of Benthic Harmful Algal Blooms along Mediterranean coasts "M3-HABs" (Code II-B/2.1/0096)

Décision de la Commission européenne CEC (2008) 4242

Consultation N°06/2015/ M3-HABs/INSTM

"Acquisition des équipements scientifiques d'analyse "

Etant donné que

Dans le cadre de l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat – IEVP - pour la période 2007-2013, a été publié l'appel à propositions restreintes pour les projets stratégiques (Décision CE C (2008) 4242) dont le délai de présentation a été le 08 février 2013.

Vu

L'accord de Partenariat signé entre

Le Consorzio Nazionale Interuniversitario per le Scienze del Mare (CoNISMa) adresse Via Isonzo, 3200198 Rome Italy représenté par ANGELO TURSI ci après dénommé bénéficiaire

Et

□ Institute of Biophysics of the National Research Council (CNR-IBF), adresse ViaDe Marini 6, 16149 Genova, Liguria, Italy, représenté par Dr Michael Pusch, Directeur de l'Institut de Biophysics ci après dénommé Partenaire 1,

□ Agenzia Regionale per la Protezione dell'Ambiente Ligure, adresse ViaBombrini 8, Genova, Italy, représenté par Roberto Giovanetti, Directeur Généralci après dénommé Partenaire 2,

□ Centre National de la Recherche Scientifique, Délégation Côte d'Azur agissant au nom du Laboratoire d'Océanographie de Villefrance (LOV), Adresse 250 rue Albert Einstein – 06560 Valbonne – France, représenté par Dauchez Pierre, Délégué Regional, ci après dénommé Partenaire 3,





- Université Nice-Sophia Antipolis, adresse 28 avenue Valrose Grand Château 06103 Nice cedex 2 – France, représentée par Frédérique Vidal, Président, ci après dénommé Partenaire 4,
- Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM), adresse 28 rue du 02 mars 1934 2025 Carthage Salammbô- Tunisie, représenté par Hechmi Missaoui, Directeur Général, ci après dénommé Partenaire 5,
- National Council for Scientific Research, Lebanon (CNRS-L), adresse CNRS –Lebanon, 59 Zahia Selman Street, Jnah / P.O.Box 11-8281, Ryad El Solh 11072260/ Beirut, Lebanon, représenté par Mouïñ Hamzé, Secrétaire Général, ci après dénommé Partenaire 6,
- On Air Srl, adresse Via Carlo Barabino 26/4B – 16129 Genova – Italy, représenté by Luisa De Vena, Président du Conseil, ci après dénommé Partenaire 7,
- Consorzio DHI Italia, adresse Via Pomba 23, 10123 Turin, Piedmont, Italy, représenté by Birnur Ayse Yavuz, Proxy, ci après dénommé Partenaire 8

Etant donné que

Le contrat de subvention entre l'Autorité de Gestion Commune du Programme et le bénéficiaire le Consorzio Nazionale Interuniversitario per le Scienze del Mare (CoNISMa) (Italie), a été signé le 17 décembre 2013 et enregistré par l'autorité de gestion CBC Med au mois de janvier 2013,

Etant donné que

L'accord de partenariat N°24/01 entre la Direction Générale de l'Institut National des sciences et Technologies de la Mer (INSTM) et le Consorzio Nazionale Interuniversitario per le Scienze del Mare (CoNISMa) a été signé le 07 novembre 2013,

Attendu

Que le projet vise à contribuer à l'élaboration d'outils de gestion rentables des risques liés à la prolifération de dinoflagellés benthiques toxiques, avec une référence particulière aux espèces du Genre *Ostreopsis* dans une perspective régionale le long des côtes méditerranéennes, dans le cadre du Programme (Promotion du développement durable de l'environnement au niveau du Bassin méditerranéen).

Que dans la phase de l'implantation du projet "Risk Monitoring, Modelling and Mitigation of Benthic Harmful Algal Blooms along Mediterranean coasts" (Ref. II-B/2.1/0096), l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM) a prévu la sélection d'un ou de plusieurs fournisseurs pour l'acquisition des équipements scientifiques (voir les caractéristiques techniques ci jointes).





**ENPI
CBCMED**
CROSS-BORDER COOPERATION
IN THE MEDITERRANEAN



Programme funded by the
EUROPEAN UNION

Annonce

Article. 1- Objet de la consultation

L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (le demandeur), avec la présente consultation, a l'objectif d'acquérir les équipements scientifiques d'analyse suivant :

- **Un incubateur**
- **pH mètre de paillasse**
- **Oxymétrie de paillasse**
- **Salinomètre de paillasse**

Selon la ligne Budgétaire **4.22** du projet « Risk Monitoring, Modelling and Mitigation of Benthic Harmful Algal Blooms along Mediterranean coasts » financé dans le cadre de l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat – IEVP - pour la période 2007-2013.

Article. 2 – Présentation de l'offre

Les candidats intéressés devront envoyer leur demande sous plis fermés à l'Institut National des Sciences et Technologies

L'offre doit parvenir durant l'horaire administratif par courrier postal express (rapide poste) ou délivrée par porteur contre reçu, qui devra être visé par le cachet du bureau d'ordre de l'INSTM, **avant 17.00 heures du Jeudi 19 Mars/ 2015** à l'adresse suivante:

**«Institut Nationale des Sciences et Technologies de la Mer 28 Rue 2 Mars 1934,
Carthage Salammbô, 2025 Tunisie»**

Toute offre parvenue en dehors du délai prescrit sera rejetée .

L'enveloppe extérieure doit être anonyme sans entête, sigle ou cachet du soumissionnaire et doit porter en plus de l'adresse de l'Institut Nationale des Sciences et Technologies de la Mer, uniquement l'indication suivante : **(Consultation N° 06/2015/ M3-HABs /INSTM Pour l'acquisition des équipements scientifiques d'analyse** pour le projet **M3-HABs** “ A NE PAS OUVRIR”). Cette enveloppe extérieure doit contenir une enveloppe Technique, une autre financière, ainsi les pièces administratives suivantes :

- Le présent cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire





**ENPI
CBCMED**
CROSS-BORDER COOPERATION
IN THE MEDITERRANEAN



Programme funded by the
EUROPEAN UNION

- Une attestation de la situation fiscale en cours de validité en original ou copie certifiée conforme à l'originale.
- Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'affiliation à la CNSS
- Une fiche de renseignement selon le modèle de **l'Annexe 01**

Enveloppe technique: contient

- L'offre technique (Formulaire de réponse) **Annexe 02**
- Les prospectus ou les fiches techniques comprenant les spécifications techniques du matériel
- Un planning de la livraison, l'installation et la mise en marche

Enveloppe financière: contient

- Bordereau des prix pour les équipements **Annexe 04**
- La soumission en hors TVA selon le modèle ci -joint (**l'Annexe 03**)

Les offres technique et financière ainsi que les pièces administratives doivent être placées ensemble sous enveloppes scellées.

Article. 3 - Montant de l'offre

Le montant maximum de l'offre du soumissionnaire ne doit pas dépasser vingt mille Euros Hors TVA et autres Taxes (**20 000 €**).

Les prix sont fermes et non-révisable pour toute la période d'exécution.

Article. 4 – les Prix

Les prix de l'offre doivent être en hors TVA.

Article . 5 - Modalités de paiement :

Le paiement sera effectué en totalité (100%) à la réception suite à la livraison, l'installation, l'essai et la mise en marche l'INSTM. Le paiement sera effectué hors TVA.

Article. 6 - Délai exécution

Le délai global d'exécution commence à partir du lendemain de la date de réception du bon commande. Ce délai est fixé à soixante jours (90 j) maximum.





**ENPI
CBCMED**
CROSS-BORDER COOPERATION
IN THE MEDITERRANEAN



CoNISMa
Consorzio Nazionale
Interuniversitario
per le Scienze del Mare



INSTM



Programme funded by the
EUROPEAN UNION

On entend par « délai global d'exécution » le délai imparti pour la livraison, l'installation de l'équipements ainsi que l'initiation des utilisateurs sur ceux-ci.

Article. 7 -Pénalité De Retard

Pour chaque jour de retard, non justifié par écrit à l'avance, accusé dans l'exécution du commande, le fournisseur devra payer une pénalité calculée à raison de un pour mille (1 ‰) par jour de retard sur le montant total du commande.

Le montant total de ces pénalités ne doit pas excéder cinq pour cent (5%) du montant globale.

Article. 8-Garantie

Le fournisseur garantit l'équipement à livrer contre tout vice de fabrication ou défaut des équipements pendant un délai minimum d'un (2) ans à compter de la date de réception des équipements. Cette garantie s'entend équipements, pièces de rechange et accessoires nécessaires, main d'œuvre et déplacement. Pendant cette période de garantie, le fournisseur s'engage, à titre préventif, d'assurer au moins deux visites d'entretien des équipements livrés.

Article.9 - l'Origine des équipements

Les fournisseurs intéressés doivent présenter une attestation d'Origine des équipements objet de cette consultation .

Le certificat d'origine doit être établi par l'autorité compétente à cet effet

Article.10 - Règlement de litiges

Tout différend se rapportant à l'interprétation ou à l'exécution du présent marché sera soumis, à défaut d'entente amiable entre les parties, au tribunal compétent de la ville de Tunis

Date :

Lu vérifié et accepté par le soumissionnaire





**ENPI
CBCMED**
CROSS-BORDER COOPERATION
IN THE MEDITERRANEAN



Programme funded by the
EUROPEAN UNION

ANNEXE 01

Fiche de renseignements sur le soumissionnaire

Nom du représentant légal :

Dénomination :

Adresse du siège :

Tél :

Fax :

Email :

Date de création :

Forme juridique :

Domaine d'activité :
.....

Matricule fiscale :

Registre de commerce (ou équivalent pour les fournisseurs étrangers).....

Fait à, le.....

Le soumissionnaire soussigné

(Nom et prénom et cachet)





Programme funded by the
EUROPEAN UNION

ANNEXE N° 02 Formulaire de réponse

L'INSTM compte acquérir l'équipement suivant dans le cadre du projet M3-HABs :

Article 1:

Equipement: Etuve-incubateur		
Caractéristiques techniques		Caractéristiques proposées
Dimensions Extérieures (L*P*H)	(650-850)x(700-800)x(600-1000) mm	
Dimensions intérieures (L*P*H)	(450-600)x(400-600)x(400-800) mm	
Poignée de porte et tuyau d'évacuation d'air	Max 110 mm	
Capacité	De 100 à 250 litres	
Nombre de portes	≥1 porte	
Température (sans éclairage °C)	De +5°C à 70°C	
Température (avec éclairage °C)	De +5°C à 150°C	
Régulateur de température	Oui	
Afficheur de température (consigne et mesurée)	Oui	
Photopériode	Réglable	
Intensité de la lumière	Réglable	
Luminosité	Lampe lumière de jour; lampe de croissance	
Clayettes	De 2 à 6	
Programmateur de cycles	≥ 4 programmes	
Accessoires	Bac en inox de récupération	
	Meuble bas	
Garantie	Au moins 2 ans	

Date :
Lu vérifié et accepté par le soumissionnaire





ANNEXE N° 02 - Fourniture de réponse

Article 2:

Equipement: pH mètre de paillasse		
Caractéristiques techniques		Caractéristiques proposées
Electrode pH	oui	
Sonde de température	oui	
Plage de mesure (pH)	0,00 à 14,00 pH	
Plage de mesure (°C)	0°C à 100°C	
Résolution	0,01 pH; 0,1°C	
Limite d'erreur	±0,01 pH; ±0,5°C	
Garantie	Au moins 2 ans	

Date :
Lu vérifié et accepté par le soumissionnaire





Programme funded by the
EUROPEAN UNION

Article 3:

Equipement: Oxymètre de pailleuse		
Caractéristiques techniques		Caractéristiques proposées
Plage de mesure pour concentration en O2	De 0,00 à 19,99 mg/l	
Plage de mesure: Saturation en O2	De 0,00 à 199,9%	
Précision	±0,5% de la valeur mesurée	
Garantie	Au moins 2 ans	

Date :
Lu vérifié et accepté par le soumissionnaire





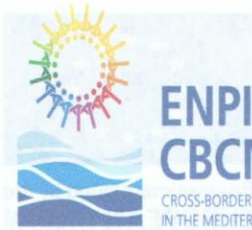
Programme funded by the
EUROPEAN UNION

Article 4:

Equipement: Salinomètre de paillasse		
Caractéristiques techniques		Caractéristiques proposées
Plage de mesure pour la salinité	0,00 - 100‰ de NaCl	
Précision	±0,2%	
Accessoires	étui de transport, pipette pasteur, tournevis d'ajustage	
Garantie	Au moins 2 ans	

Date :
Lu vérifié et accepté par le soumissionnaire





ANNEXE 03

SOUSSION

Je soussigné (nom et qualité).....en vertu
 des pouvoirs qui me sont confiés au nom et pour le compte de la société:.....

 inscrite au registre de commerce à sous le n°....., faisant
 élection de domicile à.....

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier de la consultation « N°06/2015/ M3-HABs/INSTM »

Après m’être personnellement rendu compte, sous ma responsabilité, des conditions de déroulement de la mission à réaliser:

- 1- Je reconnais avoir reçu, lu et accepté toutes les pièces du présente consultation.
- 2- Je soumissionne pour les articles suivants (à indiquer les articles choisis)
 :.....
- 3- Je me sou mets et m’engage envers l’Institut National des Technologies de la Mer, à exécuter, conformément aux conditions fixées par les documents afférents au marché, selon l’offre des prix dont le total Hors TVA (en lettres)

Fait à, le.....

Le soumissionnaire soussigné

(Nom et prénom et cachet avec la mention
 « Bon pour soumission »)





Programme funded by the
EUROPEAN UNION

ANNEXE 04

BORDEREAU DES PRIX

ARTICLE N°.....

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX U.HTVA	PRIX T HTVA
Total			

Cachet , signature , date , et nom du soumissionnaire

